

44 - Education - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

Mme l'Adjointe FELLMANN, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

- pour des séjours en classes transplantées ou de découverte :

. Ecole élémentaire Helvétie : séjour au Centre Les Fauvettes de 80 élèves de classe de CE1 et classe de CE2 du 3 au 6 avril 2012 : subvention de 2 880 €.

. Ecole élémentaire Bourgogne : séjour à Rochejean de 40 élèves de classes de CE1 du 3 au 6 avril 2012 : subvention de 1 440 €.

. Ecole élémentaire Saint-Claude : séjour à Pierrefontaine-les-Varans pour 29 élèves de classe de CM1 : subvention de 1 080 €.

. Ecole élémentaire Bregille : séjour à Pierrefontaine-les-Varans pour 28 élèves de classe de CM2 : Subvention de 1 260 €.

En cas d'accord, le montant total, soit 6 660 €, sera prélevé au chapitre 65.255/6574 CS 21100 et reversé sur les coopératives scolaires des écoles précitées.

- pour un soutien à un projet culturel mené à l'école élémentaire Paul Bert avec 42 élèves de classes de CM2 portant sur les sciences et comprenant un déplacement à Paris pour la visite de la Cité des Sciences : subvention de 840 €.

En cas d'accord, le montant de 840 € sera prélevé au chapitre 65.213/6574 CS 21100 et reversé sur la coopérative de l'école concernée.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Pas de questions. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 29 mars 2012.